

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2012-11-4-3

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTIONS MIS EN OEUVRE PAR SIX COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2012, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, les collèges de Colmar (Pfeffel et Molière), Huningue (De Nerval), Ottmarsheim (Monod), Mulhouse (Macé), Hégenheim (Trois Pays), présentent chacun un projet, pour un montant total de 11 417 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant aux collèges porteurs des projets.

Après étude par les membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique, des demandes de financements présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus et sur avis technique favorable de cette instance, six projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 11 417 €.

En voici les descriptifs :

- **Collège PFEFFEL de Colmar**

« Prévenir la violence par une action positive, en favorisant l'échange par le dialogue, les jeux coopératifs »

OBJECTIF DE L'ACTION :

- permettre aux élèves de connaître leurs camarades ainsi que leurs professeurs et favoriser ainsi une intégration plus aisée à la vie du collège,
- remplacer la violence par le dialogue,

- prendre du recul par rapport au quotidien,
- réfléchir et s'exprimer sur le « savoir être »,
- développer la notion de respect autour de la relation garçon/fille.

Tous ces items permettront d'améliorer l'ambiance de la classe et par conséquent les résultats scolaires, tout en favorisant un climat convivial au sein du collège, en insistant sur les règles de vie communes à tous.

CONTENU DE L'ACTION :

- Jeux de rôle,
- mise en scène,
- pratique du « land art » (utilisation de matériaux trouvés sur place).

PUBLIC :

Toutes les classes de 6^{ème} sont concernées, soit environ 110 élèves.

BUDGET PREVISIONNEL : 4 210 €

MONTANT DEMANDE : 2 900 €

MONTANT PROPOSE : 2 900 €.

La subvention permettra de prendre en charge les coûts des intervenants extérieurs (Ecole des parents, professionnelle de la formation des délégués), la réalisation d'un panneau « référentiel » des thèmes abordés, une randonnée à but pédagogique et sportif.

• **Collège MOLIERE de Colmar**

« Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopérations et d'entraide, et l'ancrage dans les apprentissages »

OBJECTIF DE L'ACTION :

- Favoriser l'intégration des 6èmes au travers d'une prise en charge spécifique et adaptée,
- permettre aux élèves de dépasser certains clivages, certaines fausses conceptions qu'ils se font du collège et du contact avec leurs pairs,
- instaurer des relations respectueuses entre filles et garçons.

Ces actions permettront aux collégiens d'apprendre à vivre ensemble, dans un climat de sérénité, l'objectif étant d'impliquer les élèves dans un projet mobilisateur, tourné vers l'autre, et par là même leur donner une image positive de leur collège.

CONTENU DE L'ACTION :

- semaine d'école ouverte réservée aux futurs 6èmes, composée de matinées à dominante pédagogique et d'après-midi dédiées à la méthodologie,
- opération « mets tes baskets et bats la maladie », permettant de sensibiliser les élèves à la maladie,
- recherche de dons,
- sortie VTT commune d'1/2 journée, pour tous les élèves de 6ème,
- visite d'une ferme pédagogique avec sensibilisation au respect de l'autre et des lieux hors du contexte habituel,
- interclasses de rugby, pour un travail sur le respect des règles et du fair-play,
- séances de ski alpin pour les élèves de 5^{ème} afin de réinvestir et d'ancrer les bonnes habitudes prises en 6^{ème} lors de la session précédente d'une action semblable.

PUBLIC :

Toutes les classes de 6^{ème} sont concernées, dont une classe Segpa ainsi que les élèves de l'unité Locale d'Inclusion Scolaire, soit environ 141 élèves.

Sont également concernés tous les élèves de 5^{ème} (106 élèves).

BUDGET PREVISIONNEL : 15 350 €

MONTANT DEMANDE : 6 000 €
MONTANT PROPOSE : **6 000 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût des intervenants extérieurs, les activités, l'achat de récompenses pour les élèves méritants.

Il est important de souligner la participation financière exceptionnelle des parents (plus de 50 % du coût global de l'action).

- **Collège Gérard De NERVAL de Huningue**

« Prévention du risque Internet et des jeux vidéo »,

OBJECTIF DE L'ACTION :

- aiguïser le sens critique des jeunes quant à l'aspect fascinant des jeux vidéo et le risque addictif qui en découle,
- faire une mise au point sur les pratiques, afin d'empêcher tout basculement vers le décrochage scolaire ou le statut de « no life »,
- les sensibiliser aux risques psychologiques,
- éviter les dérives agressives de certains jeux lors de leur transposition à la vie du collège.

A titre d'exemple, selon une étude de « CALYSTO – La voix de l'enfant », 75 % des jeunes de 11 à 13 ans sont équipés d'un téléphone portable et 90 % jouent tous les jours à un jeu vidéo.

CONTENU DE L'ACTION :

- un power point sera utilisé comme base d'échanges et de débat avec les élèves, reproduisant leurs habitudes, par séances de 2 heures et par groupes de 2 classes par séances.
- de plus, tous les parents seront invités à une soirée débat afin de les informer des dérives possibles, de les sensibiliser aux dangers, mais également de les avertir des risques de détournement de certaines données personnelles à partir d'informations exposées sur les réseaux sociaux.

PUBLIC :

Tous les élèves de niveau 5^{ème} soit 5 classes et une classe Segpa (165 élèves).

BUDGET PREVISIONNEL : 339 €
MONTANT DEMANDE : 339 €
MONTANT PROPOSE : **339 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût de l'intervenant, comprenant la journée avec les élèves, et la soirée débat avec les parents.

- **Collège MONOD de Ottmarsheim**

« Les addictions et leurs conséquences »,

OBJECTIF DE L'ACTION :

- permettre aux élèves une prise de conscience des dangers et des enjeux liés aux addictions de toutes sortes : jeux vidéos et écrans, drogues, alcool, tabac,
- informer des conséquences physiques et sociales de ces addictions,
- armer les adultes pour l'accompagnement de leurs enfants face aux risques d'addictions.

CONTENU DE L'ACTION :

- ce projet s'inscrit dans le cadre d'une semaine santé, avec plusieurs séquences portant sur les addictions,
- conférence à destination des parents, menée par un conférencier, docteur en psychologie.

PUBLIC :

122 élèves de 3^{ème}.

BUDGET PREVISIONNEL : 600 €

MONTANT DEMANDE : 300 €

MONTANT PROPOSE : 300 €.

La subvention permettra de prendre en charge le coût de l'intervenant, comprenant la journée avec les élèves, et la soirée débat avec les parents.

• **Collège Jean MACE de Mulhouse**

« Les arts du cirque comme support des apprentissages et outil pour lutter contre le décrochage scolaire »

OBJECTIF DE L'ACTION :

- fédérer les groupes « classe » autour d'un projet,
- varier l'offre scolaire pour rendre le collège plus attractif tout en valorisant le quartier,
- développer le travail de partenariat entre les professeurs et les autres intervenants,
- multiplier les supports d'apprentissage et les modes d'expression pour améliorer la maîtrise du langage,
- redonner confiance en valorisant les réussites individuelles,
- créer et produire un spectacle de fin d'année,
- créer des passerelles entre le collège et les associations de quartier.

CONTENU DE L'ACTION :

- maîtrise de la langue : écriture, rédaction, passer du non verbal au verbal,
- arts du cirque : séance hebdomadaire en co-enseignement avec le professeur d'EPS,
- l'histoire, la musique et les arts plastiques seront également associés à ce projet.

PUBLIC :

Une classe de 5^{ème}, dont une partie importante en risque de décrochage scolaire.

BUDGET PREVISIONNEL : 5 520 €

MONTANT DEMANDE : 1 200 €

MONTANT PROPOSE : 1 200 €.

La subvention permettra de prendre en charge l'achat de matériel et le coût des intervenants extérieurs.

• **Collège des Trois Pays de Hegenheim**

« Prévention du risque Internet et jeux vidéo »,
(projet identique à celui du Collège De Nerval, porté par l'infirmière scolaire exerçant sur les deux sites).

OBJECTIF DE L'ACTION :

- aiguiser le sens critique des jeunes quant à l'aspect fascinant des jeux vidéo et le risque addictif qui en découle,
- faire une mise au point sur les pratiques, afin d'empêcher tout basculement vers le décrochage scolaire ou le statut de « no life »,
- les sensibiliser aux risques psychologiques,
- éviter les dérives agressives de certains jeux lors de leur transposition à la vie du collègue.

A titre d'exemple, selon une étude de « CALYSTO – La voix de l'enfant », 75 % des jeunes de 11 à 13 ans sont équipés d'un téléphone portable et 90 % jouent tous les jours à un jeu vidéo.

CONTENU DE L'ACTION :

- Un power point sera utilisé comme base d'échanges et de débat avec les élèves, reproduisant leurs habitudes, par séances de 2 heures et par groupes de 2 classes par séances.
- De plus, tous les parents seront invités à une soirée débat afin de les informer des dérives possibles, de les sensibiliser aux dangers, mais également de les avertir des risques de détournement de certaines données personnelles à partir d'informations exposées sur les réseaux sociaux.

PUBLIC :

Tous les élèves de niveau 5^{ème} (7 classes), soit 210 élèves.

BUDGET PREVISIONNEL : 678 €

MONTANT DEMANDE : 678 €

MONTANT PROPOSE : 678 €.

La subvention permettra de prendre en charge le coût de l'intervenant, comprenant la journée avec les élèves, et la soirée débat avec les parents.

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 11 417 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser le versement des subventions aux collègues porteurs des projets, soit :

- 2 900 € au collègue Pfeffel de Colmar,
- 6 000 € au collègue Molière de Colmar,
- 339 € au collègue De Nerval de Huningue,
- 300 € au collègue Monod de Ottmarsheim,
- 1 200 € au collègue Macé de Mulhouse,
- 678 € au collègue des Trois Pays de Hégenheim.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2012

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04346	COLLEGE COLMAR - MOLIERE Prévenir les conduites à risques et la violence	6 000,00
FVS04345	COLLEGE COLMAR - PFEFFEL Prévenir la violence par l'échange, le dialogue et les jeux coopératifs	2 900,00
FVS04350	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Prévention du risque Internet et jeux vidéo	678,00
FVS04348	COLLEGE MULHOUSE - JEAN MACE les arts du cirque pour lutter contre le décrochage scolaire	1 200,00
FVS04349	COLLEGE OTTMARSHEIM - THEODORE MONOD Les Addictions et leurs conséquences	300,00
FVS04347	COLLEGE HUNINGUE - GERARD DE NERVAL Prévention du risque Internet et des jeux vidéo	339,00
Total		11 417,00